

# LES CLAIRIÈRES

50-56, allée du Chevalier de la Barre  
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 48 47 00 62  
clairieres.direction@arpavie.fr



Données cartographiques © Google 2015

## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :** arrêt « Eglise des Pavillons sous Bois » à proximité de la Résidence sur la RN3 : bus 147 (les Pavillons s/Bois à Paris/M° Eglise de Pantin) • bus 247 : (Paris/Clichy sous Bois) • bus 347 : (métro Bobigny Picasso/Montfermeil hôpital).

**Par la route :** accès tout proche aux autoroutes A86 et A3. Accès à Paris direct et très rapide par la RN3.

## ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
[www.arpavie.fr](http://www.arpavie.fr)



# Résidence Les Clairières

LES PAVILLONS-SOUS BOIS - 93

EHPAD



50-56, allée du Chevalier de la Barre  
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 48 47 00 62



La résidence Les Clairières est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



## VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Les Clairières, est implantée dans un quartier pavillonnaire des Pavillons-sous-Bois, à proximité des commerces.

Construite sur 3 niveaux, elle propose des chambres individuelles et doubles pouvant accueillir les couples.

La résidence est dotée d'un espace multi sensoriel, d'un espace balnéothérapie, d'un espace d'ergothérapie et de kinésithérapie, d'un salon de coiffure et d'esthétique.

Les résidents peuvent également profiter d'un jardin arboré.

## Hébergement temporaire

L'établissement dispose de chambres aménagées pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

## L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont régulièrement proposés.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un hébergement temporaire
2. Un espace multi sensoriel
3. Un jardin arboré
4. La proximité des transports en commun



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, jeux de stimulation intellectuelle, cuisine, chants, revues de presse.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

## LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

**Un projet de soins individualisé,** visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

